

Bourgeon macérat mère (BMM)

DÉFINITION

Méthode de traitement par des extraits de bourgeons végétaux ou autres tissus embryonnaires végétaux en voie de croissance, recueillis frais.

DOSAGE

- Chez l'adulte: 5 gouttes 1 à 3 fois par jour (maximum 30 gouttes par jour).
Si traitement chronique: prendre les gouttes 3 semaines par mois pendant 3 mois, puis 1 semaine par mois
- Chez l'enfant: bébé au sein; donner le dosage adulte à la maman
- De 1 mois - 3 ans: 1 goutte par jour
- Dès 3 ans: 1 goutte 2 à 3 fois par jour

CONSEIL

Mettre les gouttes directement sous la langue ou diluées dans un peu d'eau en dehors des repas, garder 30 secondes dans la bouche avant d'avalier. Pour les bébés on peut mettre les gouttes dans le biberon.

PRUDENCE

Ne pas confondre les BMM avec la méthode ancienne des BMG 1 DH qui est 10 fois moins concentrée.

CONTRE-INDICATION

Propre à chaque bourgeon.